



N° 13616\*01

**DEMANDE DE DEROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT**  
 **LA DESTRUCTION**  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE**  
**DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom :  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : [Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France](#)  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :  
 Adresse : N° 1 place Ginkgo – Village Oasis  
 Commune : [DURY](#)  
 Code postal 80480  
 Nature des activités : [Préservation et mise en valeur des richesses naturelles et paysagères des Hauts-de-France](#)  
 Qualification : [Association loi 1901 agréée Protection de la nature, agréée Conservatoire d'espaces naturels](#)

**B. QUELS SONT LES SPECIMENS CONCERNES PAR L'OPERATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
		<a href="#">Voir dossier joint</a>

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION \***

- |                                       |                                     |                                       |                                     |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures   | <input type="checkbox"/>            |
| Sauvetage de spécimens                | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts     | <input type="checkbox"/>            |
| Conservation des habitats             | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux        | <input type="checkbox"/>            |
| Inventaire de population              | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/>            |
| Etude écoéthologique                  | <input checked="" type="checkbox"/> | Protection de la santé publique       | <input type="checkbox"/>            |
| Etude génétique ou biométrique        | <input checked="" type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique    | <input type="checkbox"/>            |
| Etude scientifique autre              | <input checked="" type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur         | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages à l'élevage    | <input type="checkbox"/>            | Détention en petites quantités        | <input type="checkbox"/>            |
| Prévention de dommages aux pêcheries  | <input type="checkbox"/>            | Autres (sensibilisation du public)    | <input checked="" type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : [cf. dossier joint.](#)

**D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION**

(renseigner l'une des rubriques suivante en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT**

- Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés :
- Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé
- S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : [voir dossier joint.](#)

Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : en fonction des espèces (voir dossier joint)  
Autres moyens de capture  Préciser :

Utilisation de sources lumineuses  Préciser : pour Hétérocères (voir dossier)  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : voir dossier joint

Suite sur papier libre

## D2. DESTRUCTION\*

Destruction des nids  Préciser : ...  
Destruction des oeufs  Préciser : ...  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser :  
Par pièges létaux  Préciser :  
Par capture et euthanasie  Préciser : voir dossier joint  
Par armes de chasse  Préciser :  
Autres moyens de destruction  Préciser : ...

Suite sur papier libre

## D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE\*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser :  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser :  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : voir dossier joint.  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser :  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser :  
Utilisation d'armes de tir  Préciser :  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser :

Suite sur papier libre

## E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : du BTS GPN (Bac +2) au Doctorat (Bac +8)  
Formation continue en biologie animale  Préciser :  
Autre formation.....Préciser :  
[Personnels du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France](#)

## F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : Toute l'année pendant la période d'activités des animaux  
ou la date : 2021-2025

## G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Hauts-de-France  
Départements : Aisne – Nord - Oise – Pas-de-Calais – Somme  
Cantons : Voir dossier (tous sites gérés ou étudiés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et études régionales menées par le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France)  
Communes : toutes les communes où le Conservatoire d'espaces naturels intervient

## H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires.....  
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....  
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : les opérations se déroulent principalement sur des sites à vocation de protection et de gestion de la biodiversité (voir dossier)  
Suite sur papier libre

## I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : [Rapport d'activités annuel transmis à la DREAL](#)

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à DURY  
le 23 mars 2021  
Votre signature